

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 24/04/19 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION DES RESSOURCES MARINES
2	LIBELLE DU POSTE : Agent d'élevage perlicole
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 2
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : D
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : D FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : S/CHAP : 962.02 CENTRE DE TRAVAIL : 368 CODE POSTE : 7034 PROGRAMME R.H : 965.04
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Antenne de TAKAPOTO
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous l'autorité du chef de l'antenne, l'agent assure la logistique liée au développement des programmes de la filière perlicole. L'agent est également amené à entretenir le site.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES :
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Le chef de l'antenne de TAKAPOTO
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Bureau, ordinateur, atelier, bateau et véhicule de service partagés, équipement de plongée, équipement d'entretien des nacres
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">• Résident de TAKAPOTO ;• Travail dans un environnement salissant ;• Travail possible de nuit et le week-end ;• Repos compensateurs pour travaux supplémentaires ;• Nombreuses missions sur le terrain ;• Travail sur le terrain et bureau ;• Assermentation dans les domaines de compétence de la DRM ;• Permis bateau ;• Permis poids lourd.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">• Assister le chef d'antenne ;• Entretien des moteurs thermiques (moteur hors-bord, véhicule de service, groupe électrogène, compresseur de plongée etc.) ;• Fabriquer des supports d'élevage (chapelets, collecteurs, grillages, paniers etc.) ;• Entretien des espaces verts et les bâtiments ;• Réaliser les opérations de l'écloserie ;• Siphonner les bacs ;• Tamiser les larves ;• Nourrir les larves ;• Mesurer, peser et compter les nacres ;• Nettoyer et préparer les petits matériels de laboratoire (verrerie) ;• Détriquer et nettoyer les nacres ;• Entretien des lignes d'élevage en plongée.
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">• Saisir les données sous Excel ;• Mettre à jour le registre de suivi des élevages ;• Relever les données physico-chimiques des liquides (eau de mer, eau d'élevage, effluents traités) ;• Remplir et transmettre les demandes de dépenses ;• Inventorier annuellement les stocks de consommables ;• Récupérer et inventorier les achats.

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Aides techniques
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Perliculture

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<ul style="list-style-type: none"> • Respect et application des directives du supérieur hiérarchique ; • Savoir travailler en équipe ; • Savoir organiser son activité en tenant compte des échéances, des contraintes et des imprévus ; • Maîtrise de la navigation maritime ; • Maîtrise des techniques de matelotage ; • Avoir des connaissances en mécanique ; • Avoir des connaissances en menuiserie ; • Parler le français et le tahitien et avoir le sens du dialogue et de l'écoute ; • Etre rigoureux dans l'application des règles de sécurité ; • Savoir ranger de manière optimale du matériel en atelier ; • Connaître le matériel d'accastillage ; • Tenir à jour l'inventaire du matériel d'accastillage. 		X	X

18	<p>EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir travaillé dans une ferme perlière ; • Avoir une expérience des travaux en mer ; • Avoir exercé l'activité de plongeur professionnel.
----	--

19	<p>FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Navigation maritime, secourisme et mécanique ; • Diplôme de plongeur professionnel de niveau 1 au minimum (DPP1) ; • Brevet de premier secours (PSE1) ; • Certificat restreint de radiophonie (CRR) ; • Permis bateau au minimum ; • Permis poids lourd au minimum ; • Formation excel niveau débutant ; • Formation word niveau débutant ; • Formation élaboration d'un rapport ; • Formation au suivi des élevages en écloserie ; • Formation procès-verbal de constat.
----	---

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 à 6 ans (4 ans minimum)
----	--

Le Directeur

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :